CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E101200** **VALABLE JUSQU'AU** **25/03/2027**

ÉDITÉ LE 23/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1986

Raison sociale : MAITRE ALAIN

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 13/03/2025

Capital : 0

228 CHEMIN DES GRANGES
01440 VIRIAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 1993a00511

Siret : 334 490 521 00047

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 43 00951

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 101118496 U 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 01118496 U 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 74 22 45 00 **Fax :**

Portable : 06 08 22 42 55

Responsabilité légale :
MAITRE ALAIN CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.alainmaitre.fr

E-mail : alainmaitre@alainmaitre.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 396 806 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	4	26/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	26/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/02/2026 09:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E101200** **VALABLE JUSQU'AU** **25/03/2027**

ÉDITÉ LE **23/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1986
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 13/03/2025
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 1993a00511

Siret : **334 490 521 00047**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 43 00951

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 101118496 U 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 01118496 U 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **MAITRE ALAIN**

228 CHEMIN DES GRANGES
01440 VIRIAT

Téléphone : 04 74 22 45 00 **Fax :**
Portable : 06 08 22 42 55

Site Internet : http://www.alainmaitre.fr
E-mail : alainmaitre@alainmaitre.fr

Responsabilité légale :
MAITRE ALAIN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	26/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	26/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	26/03/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/03/2024
o Isolation des combles perdus	26/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/02/2026 09:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.